

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**INFORMATION MENSUELLE RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET
D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL**

Conformément aux articles L.233-8 II du Code de commerce et 223-16 du Règlement Général de
l'Autorité des Marchés Financiers

Paris, France, le 11 octobre 2023

Place de cotation : Euronext Paris / Nasdaq

Euronext Compartiment : B

Code ISIN : FR0011341205

Nasdaq : NBTX

Bloomberg : NANO:FP

Reuters : NANO.PA

Site web : www.nanobiotix.com

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote	
		Total théorique ¹	Total exerçable ²
30 septembre 2023	36 190 019	37 905 821	37 883 703

En application de l'article L.233-8 II du code de commerce, Nanobiotix effectuera une nouvelle publication mensuelle du nombre total de droits de vote et d'actions composant son capital lorsqu'ils varieront par rapport à ceux publiés antérieurement.

À propos de NANOBIOTIX

Nanobiotix est une société de biotechnologie au stade clinique et en phase avancée qui développe des approches thérapeutiques novatrices basées sur la physique afin de révolutionner les bénéfices des traitements pour des millions de patients ; elle est soutenue par des personnes qui s'engagent à faire une différence pour l'humanité. La philosophie de l'entreprise est ancrée dans le concept de repousser les limites de ce qui est connu pour élargir les possibilités de la vie humaine.

Constituée en 2003, Nanobiotix a son siège social à Paris, en France et est cotée sur Euronext Paris depuis 2012 et sur le Nasdaq Global Select Market à New York depuis décembre 2020. La Société détient des filiales dont une notamment à Cambridge, Massachusetts (États-Unis).

Nanobiotix est propriétaire de plus de 20 familles de brevets associés à trois (3) plateformes nanotechnologiques ayant des applications dans 1) l'oncologie ; 2) la biodisponibilité et la biodistribution ; et 3) les troubles du système nerveux central.

Pour plus d'informations sur Nanobiotix, consultez le site www.nanobiotix.com ou suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

¹ Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote «bruts »), sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

² Le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale (ou droits de vote «nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote telles que les actions auto-détenues par la Société. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.

Contacts

Nanobiotix

Communications Department

Brandon Owens
VP, Communications
+1 (617) 852-4835
contact@nanobiotix.com

Investor Relations

Department
Craig West
SVP, Investor Relations
+1 (617) 583-0211
investors@nanobiotix.com

Media Relations

FR – Ulysse Communication

Pierre-Louis Germain
+ 33 (0) 6 64 79 97 51
plgermain@ulyse-communication.com

LifeSci Advisors

Ligia Vela-Reid
+44 (0) 7413825310
lvela-reid@lifesciadvisors.com

NBTX
Nasdaq Listed

NANO
LISTED
EURONEXT